

Filtre à sable vertical non drainé

Principe

Ce dispositif préconisé pour les terrains ayant un sol soit trop perméable avec un coefficient de perméabilité K supérieur à 500mm/h, soit à l'inverse très peu perméable (K inférieur à 15mm/h). Le sol naturel est alors substitué par un sable lavé et utilisé comme système épurateur. Pour la mise en place de ce dispositif la surface de contact du fond de la fouille (sous-sol à environ 1m de profondeur) doit impérativement être perméable, car le filtre n'est pas drainé, et c'est le milieu naturel qui disperse l'effluent traité après avoir traversé le filtre à sable.

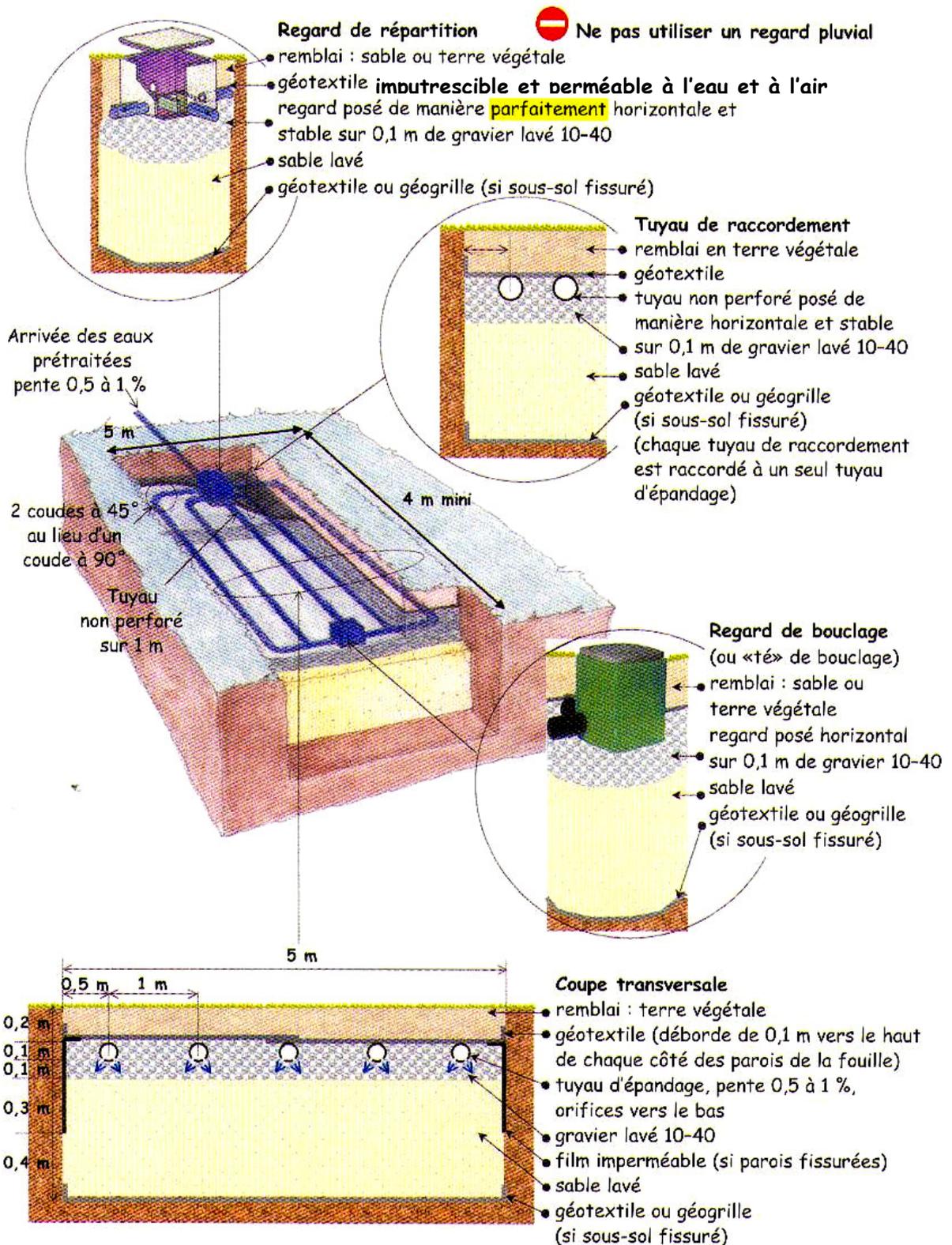
Précautions et mise en place

Les précautions décrites dans la fiche généralités doivent être respectées. Les consignes spécifiques de mise en place de ce dispositif sont décrites sur les schémas situés au verso de cette fiche.

Dimensionnement

Surface du filtre à sable pour une habitation de 4 pièces principales en m ²	20
Surface supplémentaire par pièce supplémentaire en m ²	5

La surface minimale du filtre est de 20m², avec une largeur fixe de 5m et une longueur minimum de 4m, sa profondeur doit être comprise entre 1,1m et 1,6m.



Remarque :

La distance minimale entre le bord du filtre à sable et les tuyaux de raccordement et de bouclage est de 0,25m.

Le géotextile supérieur situé entre la terre végétale et les graviers est obligatoire afin d'éviter le mélange des matériaux. Le géotextile inférieur est très conseillé dans le cas d'un sol fissuré pour prévenir tout entraînement du sable par l'effluent.

Le fond de la fouille ne doit pas être en contact avec la nappe.